

NOTRE ACTU

INTERVIEW DU MAIRE À PROPOS DE L'ÉCOLE

Azzédine Taïbi, à l'heure où *Stains actu* partait sous presse, se dit inquiet de la décision du premier ministre de vouloir rouvrir les écoles.

P. 3

NOTRE ACTU

HAUT LES MASQUES !

Le port du masque va être obligatoire. L'État n'a pas annoncé la gratuité pour s'équiper malgré les signes flagrants que nombre de familles auront du mal à s'en procurer. À Stains, ils seront distribués gratuitement.

P. 2

SOLIDARITÉ

UNE DIFFICULTÉ ? APPELEZ !

Seniors, isolés, familles, élèves... les Stanois qui rencontrent la moindre difficulté en cette période de crise sanitaire et de confinement, peuvent trouver dans cette édition tous les contacts utiles.

P. 2 À 16

BIMENSUEL

Jeudi 30 avril 2020 / N° 1029

Stains actu

LE JOURNAL MUNICIPAL

stains.fr



Depuis le début du confinement de plus en plus de foyers traversent des moments difficiles. À Stains, le mot solidarité règne. La municipalité et des dizaines de bénévoles sont sur le terrain sans relâche.

SANTÉ PUBLIQUE

La municipalité a commandé des masques pour tous les Stanois

Actu du moment : le port du masque est désormais indispensable au déconfinement. À Stains, la municipalité attend de recevoir la commande de plusieurs milliers de masques. Dans le même temps, des bénévoles s'activent aux quatre coins de la ville pour en fabriquer.



Des bénévoles partout en ville, fabriquent déjà des masques.

Les masques, même grand public, sont aujourd'hui recommandés et seront même obligatoires lors du déconfinement... Les pharmacies et les bureaux de tabacs peuvent enfin en vendre. Mais tous n'en ont pas encore en stock. Les coûts de cette protection contre la propagation du Covid19, non remboursés par la sécurité sociale, risquent de présenter un frein pour certaines familles. Le maire a donc décidé d'en acheter. « Toute la population en aura ». « Nous ne serons pas livrés avant plusieurs jours, car plusieurs villes ont fait le même choix que nous. Nous travaillons à des solutions de distribution. Nous tiendrons informés les Stanois », ajoute-t-il.

APPEL AUX BÉNÉVOLES AUX DOIGTS DE FÉE

En attendant, votre journal a pu être distribué notamment grâce aux bénévoles qui ont fabriqué des masques pour les distributeurs de la Régie de quartier, en une matinée. Elles l'ont fait aussi pour les bénévoles du marché qui constituent et livrent des paniers alimentaires aux plus fragiles d'entre nous depuis des semaines. Elles s'appellent Karine, Naïma, Fatima, Milouda, Martine, Chantale... elles habitent aux quartiers de l'Avenir, du Maroc, du Moulin Neuf, du Clos Saint-Lazare... Partout, des Stanoises cousent.

En effet, depuis le début de la crise sanitaire, de nombreux Stanois sont mobilisés pour confectionner des masques de protection en tissu, aidés ou pas par les centres sociaux. En effet, ces structures municipales ont mis à disposition les machines à coudre et la Maison des associations a fait le lien entre les associations.

La ville a donc décidé de lancer un appel à celles et ceux qui voudraient les rejoindre. Un kit d'assemblage sera fourni à chaque volontaire, puis les masques réalisés seront centralisés pour être distribués à la population.

APPEL AUX VOLONTAIRES

Celles et ceux qui souhaitent faire partie de cette filière solidaire de confection de masques peuvent appeler au 06 16 58 46 61 ou écrire à masques.solidaires@stains.fr. Il suffira alors d'indiquer si vous pouvez coudre depuis chez vous, ou plutôt en atelier sur des machines mises à disposition dans les Maisons pour tous Yamina-Setti et Maroc-Avenir - ou donner du matériel en complément des kits fournis par la ville.

Les modalités de distribution ne sont pas encore établies, mais n'hésitez pas à consulter le site internet de la ville ou demandez autour de vous.



Depuis le début du confinement, la ville a mis en place plusieurs actions que vous retrouverez au fil de ce journal pour la plupart

- > Mise en place du télétravail pour l'ensemble des services municipaux
- > Permanence du service population pour les naissances et les décès, les mardis et jeudis
- > Permanence téléphonique du service population
- > Accueil des enfants du personnel soignant (crèche, école)
- > Réquisition de la police municipale
- > Maintien du portage à domicile pour les seniors
- > Permanence du CCAS le mercredi
- > Appel des personnes vulnérables par les agents du CCAS
- > Distribution de colis alimentaires en lien avec le CD 93 pour les personnes vulnérables
- > Ouverture de la Halle du marché et mise à disposition de moyens logistiques pour l'opération paniers solidaires (SPF, commerçants)
- > Mise à disposition d'agents volontaires et bénévoles pour l'opération paniers solidaires
- > Nettoyage et désinfection des grands axes
- > Mise à disposition de barrières à Carrefour et La poste et marquage au sol pour le respect des gestes barrières
- > Poursuite des aides à domiciles
- > Poursuite des aides soignantes
- > Ouverture plus large des consultations sur rdv au CMS avec la mise en place d'une consultation spécifique COVID 19
- > Achat de masques pour le personnel soignant mais aussi pour la population (en attente de livraison)

PAS DE FACTURE DE CANTINE POUR MARS

Aucune famille n'a été facturée pour les 15 premiers jours de cantine pour le mois de mars. Pour toutes questions relatives à leur facturation, vous pouvez adresser un mail à espacefamille@stains.fr.

OÙ SE PROCURER DES ATTESTATIONS ?

Jusqu'au 11 mai, les attestations pour sortir de chez soi restent obligatoires. La ville en met à disposition chez plusieurs commerçants pour la population :

- > Commerces de la place Mandela au Clos Saint-Lazare
- > Boulangerie, pharmacie et pain chaud de la place Marcel Pointet
- > Tabac, boulangerie, pharmacie de la rue Carnot
- > Commerces du Moulin Neuf
- > Pharmacie Louis Bordes
- > Boucherie/épicerie Les 3 frères, avenue Stalingrad
- > Commissariat
- > Boulangerie la Stanoise, rue Jean-Jaurès
- > Laverie et boucherie rue Albert Einstein

Distributions ponctuelles :

- > Maison des Quartiers Maroc et Avenir (mise à disposition dans des paniers en extérieur)
- > Vitavil
- > Mise à disposition d'attestations dans les paniers solidaires distribués 2 fois par semaine
- > Distribution d'attestations avec les repas des mercredi et jeudi •

OUVERTURE DES ÉCOLES

« Je ne mettrai pas la vie de nos enfants en danger »

Stains actu a pu interviewer le maire Azzédine Taïbi quelques minutes après la présentation des mesures de déconfinement du Premier ministre à l'Assemblée nationale. Sujet central de l'entretien : la réouverture des écoles.

Vous venez d'écouter le premier ministre qui souhaite la réouverture des écoles le 11 mai prochain. Qu'en pensez-vous ?

Pour moi, aujourd'hui, je n'ai pas assez de garanties pour rouvrir les écoles de la ville. Je suis donc inquiet car ma priorité est de protéger nos enfants et nos agents. Les élèves devant être 15 par classe, ils auront cours au mieux durant la moitié du temps qui reste. Soit quelques jours de cours avant les vacances d'été. Cela vaut-il la peine de prendre un si gros risque sanitaire pour si peu d'heures de cours ? Surtout que tout est flou, imprécis et le temps pour s'organiser trop court. Encore une fois,

l'État fait reposer sa responsabilité sur les maires, en y ajoutant cette fois les parents.

Justement, laisser les parents choisir s'ils veulent envoyer leurs enfants à l'école ou pas vous paraît-il juste ?

Cette option du volontariat est très dure car certains ont déjà une idée ferme sur la question de la sécurité sanitaire... Mais beaucoup de parents vont être obligés de retravailler. Le gouvernement subit des pressions du Medef qui veut remettre les Français au travail. Il faut absolument et très vite une loi d'urgence sociale pour interdire les

licenciements jusqu'à la fin du déconfinement, pour que la santé publique puisse primer sur tout le reste.

L'argument du gouvernement de rouvrir les écoles pour éviter les décrochages et les inégalités ne vous paraît-il donc pas valable ?

Encore une fois, la rupture d'égalité républicaine dans nos villes de Seine-Saint-Denis était déjà flagrante. J'en suis conscient, j'ai même porté plainte contre l'État sur ce sujet. Et on dit maintenant aux maires : « débrouillez-vous ». Mais la santé, je le répète, doit primer. À Stains, nous n'avons pas attendu l'État sur cette question, qui est

pourtant régaliennne. Du soutien scolaire se monte. Les services de la Ville et mon premier adjoint Mathieu Defrel, travaillent avec l'Inspection de l'Éducation nationale locale et les parents d'élèves à des solutions.

Vous allez proposer aux Stanois un Facebook live pour répondre à leurs questions ?

Tout à fait. Le 1^{er} mai de 18h à 19h, je répondrai à vos questions sur la page Facebook de la ville. En attendant, merci à tous ceux qui sont mobilisés sur le terrain et prenez soin de vous.

● PROPOS RECCUEILLIS
PAR CAROLE SAPTA

CONTACTS D'URGENCE

Les violences intrafamiliales en augmentation

Samedi 25 avril, la Préfecture de police de Paris et le ministère de l'Intérieur ont annoncé que « les interventions à domicile pour violences conjugales ont augmenté de 48% par rapport à la même période en 2019, et de 33% dans la capitale. » Le 114 permet aux victimes de contacter des services d'aide par SMS et représente « plus de 150 dossiers par jour », précise le ministère. Quant au 3919, il est composé de « 8 à 10 fois par semaine contre 2 à 3 fois par mois avant le confinement ».

Stains n'en est pas exempté. N'hésitez pas, plusieurs numéros d'urgence sont à votre disposition :

> 15 urgences médicales > 114 envoi d'un SMS pour les personnes malentendantes et sourdes 24h/24, 7J/7 et en cas de danger si la personne ne peut pas parler ou ne peut pas téléphoner > 115 hébergement d'urgence (précisez qu'il s'agit d'une demande d'hébergement pour violences conjugales) > 119 allo enfance en danger > Commissariat de Stains : 01 49 71 33 50

LES PLATES FORMES D'ÉCOUTE ET D'INFORMATION

> 3919 du lundi au samedi de 9h à 19h > Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV) : 0 800 05 95 95 > Permanence des avocat.e.s spécialisé.e.s : 01 48 96 20 95 du lundi au vendredi de 10 à 18h > SOS Victimes 93, 01 41 60 19 60 du lundi au vendredi de 9 à 17h, Sosvictimes93@orange.fr > CIDFF 93 (Centre

d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles) : questions juridiques, violences, 01 48 36 07 56 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, Cidff93@orange.fr, Facebook : « CIDFF 93 », Accueil au centre commercial d'Épinay – 5 avenue de Lattre de Tassigny, Lundi, mercredi, et vendredi de 10h à 17h et mardi et jeudi de 9h30-12h30 et 14h à 18h > Maison des femmes de Seine Denis, 01 42 35 61 28 du lundi au vendredi de 9h à 17h, 1 chemin du moulin Basset – Sant Denis (à côté de l'hôpital Delafontaine), contact@lamaisondesfemmes.fr > SOS Femmes 93, 01 48 02 57 16, ecoute.telephonique@sosfemmes93.fr > Femmes solidaires 93 : permanence juridique, 09 71 47 83 04 du lundi au vendredi de 14h à 18h, femmes.solidaires93@wanadoo.fr > Pharmacie « masque 19 » code d'alerte > Planning familial (consultations IVG et contraception), sur rendez-vous, 01 55 84 04 44 le mardi de 14h à 17h – mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h, jeudi de 14h à 17h, PMI Moulin neuf 01 48 26 64 25 > Service social départemental (permanence téléphonique pour les urgences en cas de rupture alimentaire, d'hébergement, violences intra familiales, vulnérabilité), 01 71 29 25 26 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h .

● R.H.

SOLIDARITÉ SCOLAIRE



L'entraide scolaire en confinement

La ville se mobilise pour aider les élèves dans cette période de confinement. Un autre projet avec l'Éducation nationale et les parents d'élèves est en cours de réflexion.

Les jeunes collégiens stanois ont besoin de vous. Étudiants, actifs, retraités, devenez parrain scolaire. Cet appel au volontariat est lancé à tous les volontaires et le contact, c'est : centresocial-ys@stains.fr

Pour cette opération de parrainage solidaire de jeunes collégiens, il y a déjà des volontaires, mais il en faut davantage. Le centre social - Maison pour tous Yamina-Setti invite donc d'autres à se mobiliser. Le confinement accroît les risques de décrochage scolaire des élèves les plus fragiles. Cette aide se traduira par un accompagnement individualisé via WhatsApp, téléphone ou par mail. En ces temps difficiles, seules, la solidarité et l'entraide permettront de lutter contre les inégalités sociales.

IMPRESSION DEVOIRS

Par ailleurs, pour les familles sans matériel informatique, l'adresse mail impressiondevoirs@stains.fr est mise à disposition des familles pour aider ces dernières à l'impression des devoirs. Cette adresse sera gérée par le centre social de la Maison des quartiers du Maroc et de l'Avenir. Chaque famille sollicitant une aide sera contactée pour organiser la récupération des impressions. ● R.H.

Chers Seniors,

Le maire a écrit à chaque foyer comprenant au moins un Stanois de plus de 60 ans.
L'heure est à la solidarité.



© Lamia Chebbah

La ville propose aux seniors de recevoir un colis chaque mercredi

3 420 foyers de seniors isolés ou en couple de la ville vont recevoir dans les jours qui viennent un courrier du maire. En plus d'y rappeler les aides mises en place par les services municipaux (que *Stains actu* détaille ci-contre), Azzédine Taïbi y annonce la possibilité pour ceux qui en ressentent le besoin de commander un panier de produits frais chaque semaine. En effet, dès réception du courrier, chaque Senior pourra, s'il veut en bénéficier, se faire connaître de préférence par mail à l'adresse cap@stains.fr ou par téléphone au 01 49718426. Ces paniers seront livrés les mercredis et à commander jusqu'au mardi précédent. Ils seront constitués par des agents municipaux et les membres de l'association des commerçants du marché du centre.

« Jamais inégalités territoriales et sociales n'auront été autant exacerbées et les Seniors de nos villes populaires

en sont malheureusement les premières victimes. » En effet, même si la plupart s'en sort et a le soutien de leur famille, trop sont seuls, et désemparés. C'est pourquoi le centre communal d'action sociale et ses agents sont plus que jamais mobilisés : « Si vous ressentez le moindre besoin ou que simplement vous avez besoin de parler, appelez ! », insiste le maire.

« En cette période difficile, forts de nos valeurs de solidarité, d'entraide et de dignité, la municipalité et moi-même vous assurons de tout notre soutien ». Le maire et tous les agents communaux montrent l'importance des services publics de proximité qu'ils défendent depuis des années. « Les Stanois sont un exemple de détermination, de courage et de solidarité dans ce contexte inédit », constate aussi Azzédine Taïbi.

• CAROLE SAPIA

PLUSIEURS STANOIS PEUVENT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE

Les caisses de retraite l'APEF et l'AGIRC-ARRCO proposent des aides aux courses en faveur de leurs bénéficiaires de + 70 ans.

Aide octroyée : entre 1h à 5h par semaine (renouvelable chaque semaine sur demande).

Il suffit d'en faire la demande auprès d'un conseiller AGIRC-ARRCO au 0810 360 560 (service payant 0.05 €/minute + prix appel local) en précisant le nom de notre agence APEF SERVICES VINCENNES.

DES CHIFFRES
QUI EN DISENT
LONG...



1

numéro pour signaler un senior en difficulté ou une personne fragile, le
01 49 71 84 47



13

nouvelles prises en charge de repas à la semaine auxquelles il faut ajouter les 102 déjà distribuées



10

nouvelles prises en charge sur l'aide aux courses, préparation et aide aux repas, toilettes, en plus des 30 personnes déjà prises en charge



4

aides à domicile livrent des repas aux seniors du lundi au vendredi



6

aides à domicile font des courses, préparations et aides aux repas, toilettes

LIEN SOCIAL



Allo, parlez-nous

Onze agents municipaux sont mobilisés chaque lundi, mercredi et vendredi pour appeler chaque personne inscrite dans le fichier canicule auquel se sont ajoutés d'autres Stanois depuis le début du confinement.

La solitude pèse sur nos Seniors.

« Ils attendent notre coup de téléphone avec impatience. On le sent, ils nous le disent même, » Hanane fait partie de ces onze agents municipaux qui appellent de leurs domiciles les 230 Seniors Stanois signalés comme isolés et fragiles. Hanane en appelle 21 chaque lundi, mercredi et vendredi depuis le début du confinement. « Nos appels durent de plus en plus longtemps. On est passé de quelques minutes à plus de 20 minutes. La solitude pèse de plus en plus chez nos Seniors. Nos échanges sont très touchants, ils en ont besoin même si on ne se voit pas physiquement. On peut leur donner un tas de renseignements comme où trouver des attestations, donner des contacts utiles, etc. Ils nous parlent d'anecdotes passées. Et surtout, au fil des jours, on a appris à se connaître, on ne peut pas tricher. Ils n'hésitent pas à nous dire si quelque chose ne va pas. »

qu'ils ne sont pas allés chercher leurs médicaments à la pharmacie, qu'ils n'ont pas pu faire de courses, etc. On envoie alors une aide à domicile sur place. Si la personne ne répond pas au bout de deux appels, la police municipale va sonner chez elle. Surtout, si vous êtes Senior ou une personne fragile et que vous vous sentez isolé, dans la détresse, dans le besoin, n'hésitez pas à appeler le 01 49 71 84 47. » Si vous avez l'impression que l'un de vos voisins est en danger, n'hésitez pas non plus à composer ce numéro. Les agents mobilisés peuvent aussi vous orienter sur des lignes de soutien départementales en fonction des besoins.

« Toute l'équipe est volontaire et très investie. Alexia, la responsable du secteur l'a remarqué et encourage l'élan de solidarité des agents. Tous ont envie d'être utiles en cette période, n'hésitez pas à les solliciter. Nous sommes là pour ça. »

SI BESOIN, RÉACTIONS IMMÉDIATES

Mélanie coordonne l'équipe et recense tout ce qui est signalé comme inquiétant. « Certains confient

• CAROLE SAPIA

RÉSIDENTS ALLENDE

Les visites des familles en réflexion

« Des petits blues chez certains de nos résidents commencent à apparaître, mais nos gardiens, les seuls autorisés à rester dans l'établissement, veillent. » La responsable du service Seniors explique, « on force certains résidents à descendre dans la salle commune ou le jardin, plusieurs fois par jour. » L'établissement a très vite décidé de fermer ses portes aux visiteurs et de limiter les sorties. Avant même le début du confinement. Résultat : aucun cas de Coronavirus. Des livraisons de repas de la cuisine centrale sont assurées. Ce sont les gardiens qui les déposent devant chaque appartement. Des aides à domicile assurent quelques courses pour certains résidents. Celles-ci limitent les contacts également.

ET APRÈS LE 11 MAI ?

« Nous commençons à penser à organiser des animations de couloirs et travaillons sur plusieurs pistes pour rouvrir à quelques visiteurs après le 11 mai. Probablement uniquement dans la salle commune et le jardin, sur rendez-vous et avec des protections, » confie la responsable de service avec réserves pour le moment. À suivre donc.

LES DEUX EPADH DE LA VILLE

Stains actu n'a pas réussi à joindre les deux Epadh de la ville. Des règles similaires y seront probablement appliquées....

• CAROLE SAPIA

SEINE-SAINT-DENIS HABITAT

« Aux côtés de nos locataires »

Depuis le début du confinement, plus de 2000 locataires seniors ont été contactés par des employés volontaires de l'office public. « Sur Stains, le bailleur Seine-Saint-Denis Habitat a orienté une quinzaine de personnes vers nous », informe le service municipal des Seniors. De son côté, le responsable de la délégation stanoise encourage, « si des Seniors sur notre parc rencontrent des difficultés, ils peuvent nous contacter de préférence sur le formulaire disponible en ligne sur notre site internet, bit.ly/seniorsSSDH. Même si c'est simplement pour discuter ».

D'autre part, SSDH a mis en place une cellule sociale pour les locataires qui rencontreraient des difficultés à payer leurs loyers (voir article page 11). Des solutions existent : report ou étalement de loyer, plan d'apurement... « N'hésitez pas à contacter le 01 48 96 52 00 », encourage là encore la responsable de la délégation stanoise.

• CAROLE SAPIA

SPÉCIAL SENIORS

Rien que pour vous

OUVERTURE CARREFOUR

De 8h à 8h30, l'hypermarché Carrefour n'ouvre qu'aux Seniors et personnes fragiles. C'est à l'aube mais profitez-en !

UN NUMÉRO DÉDIÉ

Un doute, une question, un besoin, un problème, une angoisse, composez le 01 49 71 84 47 sans hésiter.

UN COLIS CHAQUE MERCREDI

Vous avez besoin d'un colis alimentaire ? La ville met en place la livraison de denrées alimentaires en lien avec l'association des commerçants des marchés de Stains chaque mercredi. Commandes à passer au maximum le mardi précédent (voir article ci-contre). •

CENTRE MUNICIPAL
DE SANTÉCMS et médecins
libéraux, un rôle
complémentaire

Face à la situation sanitaire en Seine-Saint-Denis, la préfecture rappelle le rôle central du médecin traitant. Pour autant, l'Agence régionale de santé soutient et encourage les centres ambulatoires de consultation « COVID ». C'est le cas du Centre municipal de santé-Colette Coulon de Stains. Le CMS a constitué une unité de consultation dédiée aux malades du Covid-19. Et non au dépistage du virus. L'accès y est simple : il suffit de contacter le 06 27 03 15 63. Les consultations sont gratuites pour l'utilisateur. Et la préfecture de rappeler que ce dispositif complète l'offre de soins habituelle : pour « prendre en charge plus tôt, les personnes qui ne peuvent trouver de réponse auprès de leur médecin ». Le médecin traitant reste le premier interlocuteur face au risque de COVID. •

SANTÉ

Continuez de vous soigner durant l'épidémie

Médecins généralistes, infirmières ou pharmacies... Les professionnels de santé libéraux maintiennent leur activité. Un rôle vital aussi bien pour traiter l'afflux de personnes infectées au Covid-19, que pour traiter toutes les maladies au quotidien.

« Les gens doivent continuer de se soigner. Sinon nous risquons de découvrir des malades dont l'état s'est aggravé durant le confinement. » C'est le cri d'alerte d'un médecin généraliste, le docteur François Rousset. Installé à Stains depuis 30 ans, le président de l'association des professionnels de santé note en effet une baisse d'activité, pour son propre cabinet comme chez l'ensemble de ses confrères. Une baisse préoccupante.

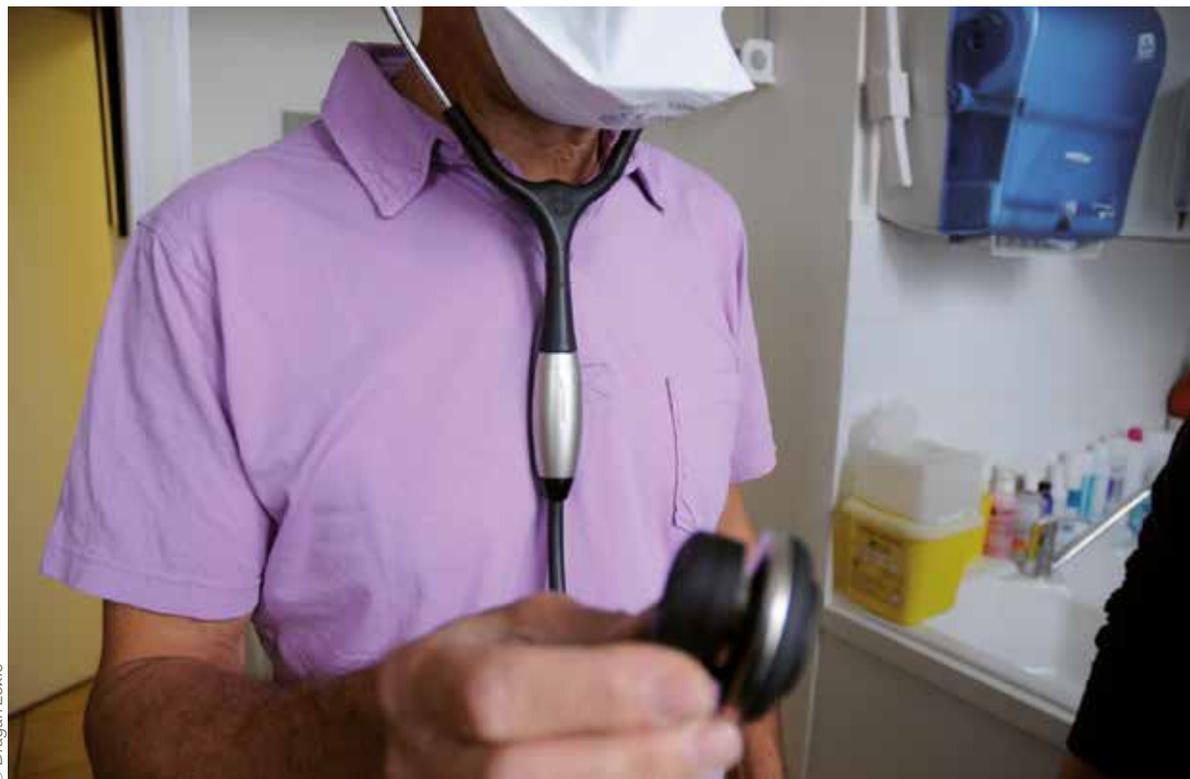
« LES PATIENTS PEUVENT CONSULTER SANS RISQUE »

« Les professionnels libéraux poursuivent leurs activités de soin comme d'habitude, constate le Dr Rousset, pour tous les patients chroniques comme les malades occasionnels. » Les freins à la consultation sont connus. Les gens craignent de se faire contaminer en cabinet ou pensent que leur maladie peut attendre vu la gravité de l'épidémie. « C'est bien sûr une bonne chose d'être prudent face au Covid-19, insiste le médecin, mais les professionnels ont adapté leurs pratiques pour permettre aux patients de les consulter sans risque. » Un nombre limité de personnes en salle d'attente. Des consultations sur

rendez-vous. Des visites à domicile pour les personnes âgées souffrant de plusieurs affections. Des téléconsultations. Et un suivi spécifique des cas de Covid-19. Le docteur Rousset rappelle que « le médecin généraliste est le médecin de premier recours. Il a en outre un rôle de régulateur. »

« LE MÉDECIN GÉNÉRALISTE RESTE LE PREMIER INTERLOCUTEUR »

« Pour l'instant, tous les soignants libéraux assurent leur service », indique le Dr Rousset. Et de rappeler leur rôle vital pour maintenir l'accès classique à la santé comme la prise en charge de l'épidémie : « Imaginez si une pharmacie fermait ses portes... Qui pourrait donner autant de premiers conseils et approvisionner les habitants en médicament ? » Dans les EPHAD, les médecins généralistes visitent et traitent les patients. À domicile, les infirmières libérales continuent les soins. Et les kinésithérapeutes assurent par exemple la kiné respiratoire... Bref, la médecine de ville joue un rôle décisif, car elle participe à la continuité des services de santé et de l'offre de soins. Notamment auprès des personnes les plus fragiles. N'hésitez pas à les solliciter. •



Messages de deux professionnelles de santé



Docteure Tran,
médecin généraliste
en ville et présidente de
l'Amicale des médecins



Docteure Couet,
pharmacienne en ville, et secrétaire de l'Association des professionnels de santé



« Avec nos confrères, nous assurons depuis le début de cette crise sanitaire nos consultations. Nos cabinets ont été modifiés pour éviter des contaminations. Par exemple, pour ma part, je donne une heure de rendez-vous précise à mes patients, personne ne se croise. Je ne fais pas de téléconsultation mais certains de mes confrères si. En tous cas, n'hésitez pas à solliciter les professionnels de santé libéraux. Nous répondons présents. On sait qu'on prend des risques, deux médecins généralistes de la ville ont été touchés par le Covid, mais c'est notre métier, notre vocation. Il n'y a pas que le Covid durant l'épidémie de Covid. » •

« À Stains, nous avons la chance que les professionnels de santé travaillent ensemble depuis de longues années. Nous avons un bon réseau. Organisé. Solidaire. Les Stanois peuvent compter sur nous. Et ne doivent surtout pas hésiter à nous solliciter. Covid ou pas, vous ne nous dérangez pas. On est là pour vous. Il faut continuer à se soigner. Ne pas interrompre vos traitements. Par exemple, les pharmacies de la ville proposent toutes des livraisons, les infirmières continuent leur suivi, les médecins ont réorganisé leur cabinet... Contactez-nous ! » •



INÉGALITÉ

Les Séquanodionysiens victimes des inégalités de santé

La Seine-Saint-Denis est un des départements les plus touchés par la hausse de la mortalité. Près de 1 200 personnes sont mortes du Covid-19, depuis le 1er mars. En cause, un département sous doté. Le 93 compte en effet trois fois moins de lits de réanimation que les Hauts-de-Seine. 37 villes sur 40 sont déclarées déserts médicaux par l'ARS. D'autres facteurs aggravent la situation. Plus de logements exigus et de familles nombreuses. Plus d'habitants qui occupent des métiers exposés comme

les infirmières, les livreurs, les caissières, les agents d'entretien et de sécurité, les intérimaires... Des cas d'obésité, de diabète et de maladies cardiovasculaires plus nombreux que dans les autres départements. Et des populations fragilisées qui consultent moins les médecins, faute de moyens. Bref, la pandémie constitue un révélateur cruel des inégalités sociales et territoriales. Reste que le confinement s'impose comme le seul moyen de se protéger. •

KINÉSITHÉRAPEUTE



Les kinés mobilisés

Votre kiné habituel ne répond pas au téléphone... Pour satisfaire les soins à domicile Covid et non-Covid, le conseil de l'ordre régional des kinésithérapeutes a créé une plateforme de référencement. Le site monkineidf.fr recense les professionnels disponibles pour les soins à domicile et les pathologies prises en charge. L'Union régionale des professionnels de santé kiné a de son côté étendu à ses adhérents le site de prise de rendez-vous inzee.care pour prendre en charge les demandes urgentes. •

DENTAIRE



Une urgence dentaire ? Appelez !

L'ordre national des chirurgiens-dentistes conseille de contacter son dentiste habituel en cas de besoin. À défaut, un numéro dédié aux urgences bucco-dentaires a été mis en place : le 09 705 00 205.

Au demeurant, le service dentaire du CMS Colette-Coulon assure une permanence téléphonique pour les urgences dentaires du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 17h30. Contact : 01 49 71 82 06. •



PHARMACIES

PHARMACIES DE GARDE :
monpharmacien-idf.fr ou un
affichage informant sur la
pharmacie de garde est obligatoire
sur les portes de chaque
pharmacie.
(Pour les gardes de nuit, s'adresser au
commissariat au 01 48 71 33 50 ou sur
https://monpharmacien-idf.fr/)

- DE L'AVENIR**
58, rue Jean-Jaurès
01 48 21 01 28
- DU CENTRE**
58, avenue Louis-Bordes
01 48 26 62 60
- COUET-MOREAU**
2, rue Carnot
01 48 26 63 11 - 01 48 27 43 65
- DJARFFARDJEE**
25, avenue Nelson-Mandela
01 48 26 63 50
- DU GLOBE**
47, boulevard Maxime-Gorki
01 48 26 68 03
- DU MOULIN NEUF**
32, parc du Moulin Neuf
01 48 21 00 08
- PHARMAVANCE STAINS**
42, avenue Paul-Vaillant-Couturier
01 48 21 01 21
- TOUATI**
29, avenue Aristide-Briand
01 48 26 68 08
- DES TROIS VILLES**
86, rue Parmentier
01 48 21 81 07
- VONG**
80, boulevard Maxime-Gorki
01 48 26 39 62



MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- DERYA CIFTCI**
20, rue George Sand
01 58 34 73 98
- LIONEL COHEN**
7, boulevard Maxime Gorki
01 48 21 01 13
- LAURENCE FELENBOK-AMIEL**
4, rue Léon Brochet
01 48 21 00 25
- ALBERT GHEZAIL**
20, rue George Sand
01 48 29 34 58
- MARIANNE MOLIARD**
15/21, rue Victor Renelle
01 48 26 37 70
- MAURICE N'GUYEN**
20 avenue George Sand
01 48 21 01 22
- SEKOURA RACHEK**
80, avenue de Stalingrad
01 48 26 38 78
- FRANÇOIS ROUSSET**
4, rue Léon Brochet
01 48 21 01 05
- RICHARD ROZENFELD**
20, rue George Sand
01 42 35 46 12

DURANT LE CONFINEMENT, CERTAINS LIBÉRAUX NE PEUVENT PAS RECEVOIR DE PATIENTS.

- ANTONIO SANCHEZ**
21, avenue Aristide-Briand
01 48 21 01 71
- MARDOCHE SEBBAG**
14, rue Albert Einstein
01 48 21 00 14
- Frédérique Tierrez
15/21, rue Victor Renelle
01 48 26 37 70
- Bich Ha Tran
20, rue George Sand
01 48 26 65 77
- ODETTE TROVOADA**
66, avenue Stalingrad
01 48 21 01 29
- FRANÇOIS ULMANN**
2, avenue de la division Leclerc
01 48 21 01 19
- CABINET MÉDICAL DES DOCTEURS MONGOUR, BARNEFF ET SEKFALI**
1, rue René Boin
01 48 26 68 15
- CLINIQUE DE L'ESTRÉE**
35, rue d'Amiens
01 49 71 71 71
François Chuy
Nada Delot El Fakhri
Sophie Huguet
Simon Loukombo
Ludovic Lecerf
Dan Lu
Thierry Senbel
SuzyRakotomalala
Thanh Phat Dat Nguyen



KINÉSI-THÉRAPEUTES

- BURUCHIAN JOSSELYNE**
4, rue Léon Brochet
06 85 10 07 97
- PATRICE DURAND**
4, rue Albert Einstein
01 48 21 15 09
- GUILLAUME CATHERINE**
173, boulevard Maxime Gorki
- MBODI MARIE-ANGE**
18, rue Jean-Jaurès
09 52 39 23 06 ou 07 69 88 97 00
- CABINET DU 35, RUE D'AMIENS**
(réouverture le 11 mai)
01 49 71 90 30
Acco Mickaël / Delicourt Vincent /
Lala Sonia / Ledan Catherine /
Jérémy Figeac / Cecilia Maques
Oliveira / Loïc Lauzis
- CABINET DU 16, AVENUE GEORGE SAND**
09 83 72 10 03 ou 07 83 67 27 51
- CSL MÉDICAL- JIHENE KHALED ZEKRI**
38, avenue George Sand
01 82 30 13 90
- ALICE EMENE NTONE**
06 72 07 82 23
- AYNUR UNDER**
16, avenue Louis Bordes
01 75 47 77 90



SOINS INFIRMIERS

- CABINET DU 10 RUE SALVADOR ALLENDE**
David Layani
06 86 92 37 13
Evelyne Layani
01 48 29 54 99
Deborah Layani
06 61 59 93 53
- ASMINA BOUNAB**
12, rue George Sand
06 36 57 68 59
- CABINET DU 10, RUE CHARLES PÉGU**
Farida Lahlour
06 09 13 66 93
Virginie Le Breton
06 13 08 65 84
- CABINET DU 80, AVENUE DE STALINGRAD**
Fayçal Benaïssa
06 50 55 20 48
Sonia Gemmid
07 69 27 31 14
Chafik Benaïssa
06 47 86 32 64
Khadija Zoubiri Missari/Smain
Khelladi
(se déplacer à l'adresse)
- CABINET DU 34, RUE DU BOIS MOUSSAY**
01 48 22 21 50
Mascalí Carpentier SCP-
01 48 27 60 50
Mascalí Michel
06 12 73 41 52
Carpentier Marie Claude
06 12 73 38 99
Carpentier Jonathan
06 10 34 10 54
Jean Baptiste Chapelle
06 07 50 35 70
Alexia Coquillas
06 19 99 10 10
Imene Ellouze
06 13 08 08 31
Ghislaine Martinez
06 60 53 21 50
Farid Mebarkia
06 81 60 06 57
Marie Luce Morennes
06 60 56 21 50
Fatima Krim
06 51 59 76 72
- CABINET DU 2, AVENUE GEORGE SAND**
Aessam Abouhamda
06 16 81 15 07
Smaïl Ghaleb
06 25 80 44 12
- ABDELHAK ALI KHODJA**
12, rue du chemin de fer
01 48 11 60 96
- CABINET DU 59, RUE JEAN JAURÈS**
Alexandra Bauwens
01 48 21 79 14
06 76 86 72 22
Nahnaa Boutiche
06 32 19 86 10



ORTHODONTISTE

FLORIAN CARDY
8, avenue Marcel Cachin
93240 Stains
01 49 71 02 48



DENTISTES

- JAMAL BENBAKHTI**
2, place Marcel-Pointet
01 48 26 69 26
- GILLES BISMUTH**
13, boulevard Maxime Gorki
01 48 23 96 96
- AMINA EL JABRI**
Bât E 10, rue Salvador Allende
01 48 23 22 29
- GEORGES FADDOUL**
127, boulevard Maxime Gorki
01 48 23 22 29
- CENTRE DENTAIRE DU GLOBE**
97, avenue de stalingrad
01 80 89 65 65
- TAWFIK HABAL**
127, boulevard Maxime Gorki
01 48 23 22 29
- NICOLAS KOUCHNIROFF**
13, boulevard Maxime Gorki
01 48 26 60 82
- ABDELHAFID SEDDAR**
35, rue d'amieus
01 49 71 71 71



LABORATOIRES D'ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE

- LABORATOIRE BIOLOGIE CLINIQUE**
1, avenue de la division Leclerc
93240 Stains
01 48 21 01 74
- LABORATOIRE STAINS**
34, rue du Bois Moussay
01 49 71 33 00



PÉDICURE - PODOLOGUE

- GUILLAUME BARDEZ**
4 bis, boulevard Maxime Gorki
01 48 21 75 85
- GUILLAUME ENJALBERT**
35, rue d'Amiens
01 48 21 57 07
- MOREAU MARION**
30, avenue Louis Bordes
01 48 27 87 17



OSTÉOPATHIE

GAUTIER LARTIGUES
35, rue d'Amiens
01 49 71 90 30



ORTHOPHONIE

- ROSEMONDE GROS**
3 bis, rue Albert Moreau
06 31 83 08 89
- SABINE OHLMANN**
16, rue Jean Jaurès
01 48 29 29 94

TOUS MOBILISÉS
TOUS SOLIDAIRES

COVID -19

LA VILLE VOUS DONNE TOUS LES CONTACTS UTILES



État Civil

- > Pour les naissances : 06 21 15 16 55
- > Pour les décès : 01 49 71 84 32
- > population@stains.fr

- > Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h pour une permanence téléphonique.
- > Les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous pour une permanence physique.

—
Traitement uniquement sur RDV des déclarations de naissance et de décès.

Cimetière

Fermé au public sauf pour les inhumations.

Police municipale

01 49 71 84 00

- > De 9h jusqu'à 1h du matin.

—
Prévention et sécurité. Applications des mesures de confinement.

> Autres services Fermés

LES STRUCTURES MUNICIPALES COVID -19

Centre Municipal de Santé

- Médecine générale : 01 49 71 83 65
- Urgence dentaire : 01 49 71 82 06
Uniquement sur rendez-vous
- Potentielle infection COVID-19 : 06 27 03 15 63

- > Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30.
Fermé le samedi matin.

—
Les consultations non urgentes sont reportées quelles que soient les spécialités. Il faut appeler avant de se déplacer pour savoir si le patient est bien dans ce cas, le médecin au bout du fil déterminera l'urgence. Sur place, un filtrage permettra d'éviter aux personnes potentiellement atteintes du covid-19 de ne pas être en contact avec d'autres patients. Pour la consultation dentaire, les urgences seront assurées après prises de RDV, mais les soins non urgents sont reportés. Le service arrête également les prises de sang.

STAINS.FR

Éducation

06 09 84 29 62

- > De 8h20 à 16h30 avec un accueil post scolaire jusqu'à 18h30 à l'école Joliot-Curie.

—
Accueil des enfants de 3 à 12 ans du personnel soignant, police et agents de la préfecture.

Jeunesse

- #Restezchezvous : on répond à toutes vos questions par mail à pj-passerelle@stains.fr

—
Informations CLE et BAFA : passerelle@stains.fr

CCAS

01 49 71 82 00

Les lignes téléphoniques mises à disposition pour joindre le CCAS (solidarités et séniors) ne sont joignables qu'en semaine et aux horaires habituels de fonctionnement des services municipaux.

—
Sont maintenues le service domiciliation du CCAS et les instructions urgentes. Prise de RDV préalable par téléphone.

PLAINE COMMUNE

Allo Agglo

0 800 074 904

- > Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h à 16h.
Le samedi matin : de 9h à 12h.

—
Signalements des dysfonctionnements observés sur le domaine public.

Accompagnement psychologique pour les familles

- > Mme Fabienne FLON, Responsable du multi accueil MTL
fabienne.flon@stains.fr ou 06 26 20 41 19
- > Mme Laila BAOUADI, Responsable du secteur petite enfance et directrice du multi accueil Louise Michel
laila.baouadi@stains.fr ou 06 12 14 57 06

NUMÉRO NATIONAL :

- Familles et proches endeuillés :
psychotrauma.avicenne@aphp.fr ou 01 48 95 59 40
- Soutien Psychologique : 01 48 00 48 00

—
Mme Laurence Lamour, psychologue des deux multi accueils stanois, va assurer des échanges téléphoniques afin d'apporter un soutien personnalisé. Ce dispositif s'adresse à toutes les familles stanoises, que les enfants soient accueillis au sein des multi accueils ou non.

MARCHÉ

Un panier de femmes et d'hommes solidaires

Vendredi 24 avril dernier, Stains actu a suivi les bénévoles et l'association des commerçants du marché du centre qui s'activent sans relâche pour fournir fruits et légumes frais aux habitants durant le confinement. Reportage.



© Lamia Chebbah

Les étals sont pleins, bananes, raisins, pommes, oranges, pastèques, tomates, citrons, pommes de terre, radis... tout y est! Un large choix de fruits et légumes frais prêts à être livrés. Et dans les travées du marché, des hommes et des femmes s'activent. Ils ont les traits tirés mais la bonne humeur règne dans leurs rangs. À notre arrivée, certains sont à la préparation des commandes passées par message ou par téléphone venant aussi bien de Stains que d'autres villes limitrophes, voir de plus loin.

Le système semble bien rodé : on réceptionne les commandes, on les prépare, puis elles sont livrées. Deux possibilités : choisir un panier solidaire déjà constitué à 20 euros, ou composer un panier à votre guise au ticket. Tout le monde peut commander. En parallèle, les commerçants du marché ont offert plusieurs centaines de paniers de fruits et légumes aux associations stanoises et aux services municipaux afin d'agrémenter les colis alimentaires distribués aux familles dans le besoin.

Au fil des minutes, les livreurs arrivent les uns après les autres pour charger les paniers. Direction les foyers et particuliers qui attendent leurs livraisons. Ainsi, chaque conducteur charge son véhicule et prend acte des adresses à livrer. Nous prenons place dans la voiture de l'un d'eux. « Ça roule plutôt bien ! Mais je trouve qu'il y'a quand même un petit relâchement. Au début, les routes étaient quasi désertes. Mais depuis l'annonce du président, les gens ressortent à nouveau et on le ressent sur la route » confie le bénévole qui a accepté notre présence.

Après quelques minutes de route, la première

adresse se profile. La voiture se gare et le livreur téléphone à la cliente afin qu'elle vienne récupérer son panier. « Bonjour madame ! C'est le livreur de fruits et légumes. Je vous attends devant chez vous » adresse-t-il à son interlocutrice. Quelques minutes plus tard, se présente une dame portant un masque, visiblement ment ravie de voir ses fruits et légumes au seuil de sa porte. « Ce n'est pas la première fois que je commande. Les produits sont de qualité » précise-t-elle. En effet, certains sont devenus des habitués et les clients semblent satisfaits. Après un bref échange, nouvelle livraison. Cette fois, la cliente ne répond pas directement au coup de téléphone, mais le livreur ne se décourage pas et au bout de quelques instants, une voix se fait entendre. À l'autre bout, une dame s'excuse, elle était « en plein exercice avec ses enfants ». Panier récupéré, nous repartons pour une nouvelle livraison. Ce rituel va se répéter 5 fois avant de rejoindre de nouveau le marché stanois pour enlever de nouvelles commandes.

Les journées sont longues mais Khalifa, Kader et les bénévoles ne comptent pas leurs heures. Un grand merci à eux pour leur accueil et leur dévouement au service des autres.

• ROCHDI HAOUES

> **Pour commander par téléphone/ sms :** envoyez nom et adresse au 06 38 49 37 62 (Kader). Ou Khalifa via sa page Facebook « Pomme de terre d'Ammour ». D'autres commerçants proposent leurs services à retrouver en dernière page de cette édition ou sur le site de la ville et ses réseaux sociaux.

ZOOM sur...

De plus en plus de foyers ont faim. Plusieurs associations sur Stains sont mobilisées pour fournir des repas. Zoom sur deux d'entre elles : Les Restos du cœur et Le Secours populaire français.

RESTOS DU CŒUR

Chaque matin, les bénévoles des Restos du cœur stanois s'affairent à préparer des colis et organiser une distribution en respectant les gestes barrières imposés par l'épidémie du Coronavirus. « Ici, on se serre les coudes, affirme Pascal, le président, tout le monde a droit de manger donc lorsqu'une personne passe le pas de porte de notre local, on donne. » Avenue Louis-Bordes, chaque personne n'ayant pas assez pour se nourrir peut venir. Près de 200 colis sont distribués quotidiennement.



© Lamia Chebbah

SECOURS POPULAIRE

Ici aussi tout a été organisé pour respecter les gestes barrières. Deux après-midi par semaine, les bénévoles du comité stanois du Secours populaire français travaillent d'arrache-pied pour fournir des colis à tous ses bénéficiaires mais aussi à des dizaines de familles orientées par les services de la mairie et quelques passants. « Nous venons d'intégrer le collectif Zéro précarité à Stains pour allier et coordonner nos actions à celles des autres associations afin que personne ne soit laissé sur le côté, ajoute Sylvie, la présidente. Tout le monde doit pouvoir manger ». • c.s.



© Lamia Chebbah

INITIATIVE

Zéro précarité à Stains

Un collectif d'associations soutenu par la ville s'engage contre la précarité à Stains.

Depuis plus d'un mois maintenant, des centaines d'actions de solidarité en tous genres ont été menées sur la ville de Stains. Les exemples sont nombreux : les paniers solidaires des marchands de Stains, les distributions des denrées alimentaires de Jeunesse Dorée, du Comité des mamans, du Secours populaire... pour ne citer que ceux-là. Durant ce confinement, des centaines de familles en difficulté ont été recensées par les services de la ville, les associations ou des habitants. Devant l'urgence, un collectif

d'associations stanoises* a vu le jour. Son objectif : augmenter l'impact de ces initiatives solidaires. Soutenu par la municipalité, ce collectif répond à toutes les demandes. Aucune inscription, aucun justificatif. Un seul critère pour être livré de ces paniers : en exprimer le besoin par mail ou par un coup de fil. Les bénévoles recensent les familles, coordonnent les actions, récupèrent les dons et livrent les paniers.

DONNER ET RECEVOIR

Cette initiative a besoin de vous et d'une grande mobilisation. Si vous

souhaitez devenir bénévole ou faire des dons, il est possible de prendre contact avec le collectif par mail à l'adresse zero.precarite.solaire@gmail.com ou par téléphone au 06 05 75 99 03. Mêmes contacts si vous souhaitez être livré. En effet, les paniers sont tous emmenés à domicile.

De grandes et petites enseignes de commerces participent mais une cagnotte est disponible pour aider financièrement à l'achat de denrées : <https://www.leetchi.com/c/zero-precarite-a-stains>.

• ROCHDIHAOUES

Vous pouvez déposer vos dons aux horaires suivants :

Lundi, mercredi, jeudi, dimanche de 14h à 19h à l'Espace de Coworking RCE - 2 Place du Colonel Fabien.
Lundi, mardi, vendredi de 14h à 18h au local du Comité des Mamans - 16 avenue François-Bégué. Tous les jours de 14h à 20h - Mosquée de Stains - 7 avenue Stalingrad.

*Les associations participantes : Restos du cœur, Secours populaire, Niyaa Help, RCE, Stains Espoir, Comité des mamans, Semina Metes, Table servie, ASDIC (association de la Mosquée de Stains) et Jeunesse Dorée.

SOLIDARITÉ

Allo, parlez-nous

Détresse alimentaire, énergétique, d'habitat...de plus en plus de foyers stanois sont concernés. Ne restez pas isolés, téléphonez !

Le service municipal des solidarités a mis en place une ligne téléphonique dédiée aux urgences sociales, car de plus en plus de foyers stanois sont en détresse. Le chômage partiel, les enfants à nourrir plusieurs fois par jour... la crise sanitaire du coronavirus s'accompagne d'une crise sociale. « La plupart des situations sont terribles, crèvent le cœur », confie cette employée municipale. Mais Stains la solidaire s'est organisée. Des solutions existent.

« Si vous rencontrez la moindre difficulté, quelque soit votre situation, appelez le 01 49 71 82 00. Un agent municipal vous répondra, évaluera votre situation et vous orientera. » Tel est l'encouragement de la responsable du service municipal. Des agents informent, orientent et accompagnent chaque jour. À l'image de Jamila, agent instructrice, « Je peux répondre à tous genres de demandes de renseignements, comme où trouver des attestations, des aides alimentaires mais aussi contacter les fournisseurs d'énergies pour convenir d'échéanciers et

même instruire des ouvertures de droits. Par exemple, la semaine dernière, j'ai fait deux demandes de RSA. Nous gérons aussi la remise des courriers des 358 domiciliés en mairie. »

Jamila connaît son utilité en cette période, comme ses collègues travailleuses sociales, « n'hésitez pas à nous solliciter, nous sommes là pour ça et joignables facilement ». • C.S.

> Permanence pour les questions de droit :

La Maison du droit et de la médiation de la ville met en place une permanence juridique destinée aux Stanoises et aux Stanois. Désormais et pendant toute la période de confinement, les usagers pourront s'adresser à un juriste par mail : juriste@stains.fr ou par téléphone : 06 15 87 46 85 pour un accès au droit à distance. La ligne téléphonique est ouverte du lundi au vendredi de 09h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Pour les questions par mail, en fonction de la problématique, une réponse sera apportée le jour même ou dans un délai de 48h pour les situations les plus complexes.

LOGEMENT

Les demandes du maire au ministre du logement

Azzédine Taïbi a signé un courrier à l'adresse de Julien Denormandie. Le maire demande au ministre du logement un soutien financier destiné aux bailleurs sociaux afin de permettre l'exonération des loyers durant la crise sanitaire aux familles les plus fragilisées. « Ne pas être en capacité de payer son loyer est devenu une angoisse pour de nombreuses foyers, explique le maire. L'état d'urgence sanitaire impose la mise en œuvre d'un état d'urgence sociale, il en va de notre pacte républicain d'aider les plus précaires à s'acquitter de leurs loyers durant le confinement. Vous le savez, un loyer de retard peut s'avérer catastrophique et difficile à rattraper pour les familles les plus fragilisées. »

Le maire demande également d'augmenter l'attribution du Fond de solidarité logement (FSL) et les Aides personnalisées au logement (APL). Mais aussi, ajoute l'édile, « de créer une aide exceptionnelle de solidarité pour soutenir les familles les plus modestes au sein du parc social et du parc privé également en souffrance et de prolonger la trêve hivernale au-delà du 31 mai afin d'amorcer la sortie de crise et d'interdire les expulsions locatives. » À ce jour, le maire n'a pas eu de retour...

• CAROLE SAPIA

> Vous pouvez trouver la lettre ouverte du maire, en détails, mise sous pli avec ce numéro.

« Cela semble toujours impossible jusqu'à ce qu'on le fasse... »

Nelson Mandela

BÉNÉVOLAT

DERRIÈRE



LES MASQUES... par Lamia Chebbah



MERCI ...

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le : à h
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.
² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le : à h
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.
² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.



MERCI

aux agents de l'espace public



■ POMPIERS 18

■ POLICE SECOURS 17

■ COMMISSARIAT

0149713350

■ POLICE MUNICIPALE

0149718400

■ MAIRIE

0149718227

■ BRIGADE VERTE

brigadeverte@stains.fr



■ ALLO AGGLO
0 800 074 904

■ URGENCE DE L'ESTRÉE

0149719000

■ HÔPITAL DELAFONTAINE

0142356140

■ URGENCES SOCIALES

115

■ CENTRE ANTI-POISON

0140054848

■ DÉPANNAGE ENEDIS

09 726 750 93

Météo du week-end



Samedi
7°/17°C



Dimanche
12°/19°C



5, rue Carnot • 93240 Stains
• Tél.: 0171 86 33 51 •

ESPACE PUBLIC

Les déchets verts : 2 sacs ou 2 fagots

Durant le confinement, les déchetteries habituellement fréquentée par les Stanois pour y déposer leurs déchets verts sont fermées. Seulement, pour permettre aux habitants de continuer leurs activités de jardinage, ces derniers peuvent être mis au moment des enlèvements des déchets ménagers. Cependant et suite à une forte augmentation de production de déchets durant cette crise sanitaire, il est autorisé de mettre les déchets verts, en petite quantité à savoir 2 sacs maximum ou deux petits fagots à côté des poubelles. Ces sacs tonte, désherbage, taille de haies, seront enlevés en même temps que les autres déchets. Attention les troncs d'arbres ou arbustes arrachés ne seront pas acceptés. Par ailleurs, Il est toujours possible d'utiliser le service gratuit de Plaine Commune, « Allo Agglo » pour toutes vos demandes d'information. Il est important de faire preuve de civisme. • R.H.

GALERIE TACHES D'ART

Dessins confinés

Durant ce mois de confinement, il est important de garder le lien avec les lieux culturels de votre ville. C'est avec ce leitmotiv, que la galerie Taches d'art, inaugurée le 7 mars dernier, rue Jean Durand, invite les Stanois à participer à la construction d'une future exposition, dessins confinés. Cette invitation est lancée à tout le monde sans aucune limite d'âge. « On est tous concernés par le confinement donc aussi par Dessins Confinés, les créations sont à réaliser pendant le confinement » explique le collectif. De plus, tous les styles, toute inspiration et tous les matériaux sont acceptés : crayons, feutres, peinture collage, dessins numériques, aquarelle, etc. Une seule contrainte, les œuvres doivent être en 18x13. À ce jour, la galerie a reçu environ 70 créations. En attendant de pouvoir les apporter sur place, vous pouvez les envoyer sur la page Facebook Empireflex sous forme de photo ou de scan. Les œuvres seront visibles sur la page du collectif qui gère la galerie et une exposition de 150 œuvres sera proposée quand les conditions sanitaires le permettront. Laisser votre fibre artistique s'exprimer. • R.H.



Responsable de la publication: Azzédine Taïbi • Responsable de la communication: Emmanuel Andréani • Rédactrice en chef: Carole Sapia (carole.sapia@stains.fr) • Rédaction: Rochdi Haoues (rochdi.haoues@stains.fr) • Secrétaire de rédaction: Nicolas Javelle • Photos: Dragan Lekic - Julien Ernst • Maquette: Viviane Greusard et Ana Justo • Impression: Rivet Presse Édition Limoges 0555044950 • Distribution: 01 48 21 17 28 • Publicité: PSD 0142431212.



10-31-1345 / Certifié PEFCE / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

*Les produits frais
de nos marchés disponibles
Restez chez-vous,
nous vous livrons!*

Face à la crise sanitaire, les marchés de Stains ont fermé leurs portes sur ordre du préfet. Pour répondre aux besoins des Stanois, la Ville, les commerçants des marchés de Stains et le délégataire Giraud mettent en place des solutions alternatives et solidaires.



Primeurs

- *Le primeur Khalifa* du marché du centre-ville vend fruits, légumes et œufs frais sur commande, pour des livraisons quotidiennes. Des paniers solidaires sont également proposés à partir de 20 €. La commande se fait par SMS, sans oublier nom et adresse, et par téléphone auprès de *Kader* 06 38 49 37 62 ou de *Khalifa*: 06 10 80 45 96.
- *Le primeur Mansour* du marché du centre-ville vend fruits et légumes frais sur commande pour des livraisons chaque jour. Mieux vaut commander la veille pour le lendemain. Commandes par SMS sans oublier d'indiquer nom et adresse. Ou par téléphone au 06 58 30 75 63 ; au 06 75 73 05 44 ; ou au 07 67 92 31 83.
- *Le primeur Laurent Sellam* du marché de l'Avenir vend fruits et légumes sur commande avant le jeudi soir pour une livraison vendredi, samedi et dimanche. Commandes par SMS au 07 62 50 33 00 sans oublier nom et adresse de livraison.

La ville apporte son soutien aux commerçants pour livrer les séniors et les personnes vulnérables en proposant aux Stanois 2 formules :

- des paniers solidaires à partir de 20€ pour toutes et tous
- des paniers solidaires pour les personnes ciblées par les associations et services de la ville



Fromager

- *La fromagère* du marché de l'Avenir, *Laurence Benkritly* propose un service de livraison le samedi. Contact : 06 79 99 29 78 ou fromagesdesaison@orange.fr.



Poissonnier

- *Le poissonnier* du marché de l'Avenir, propose un service de livraison le samedi en passant votre commande le jeudi de 9h à 19h. Commande minimum 50 €. Contact : 06 81 24 13 69 ou 07 58 48 81 05.



Boucher

- *La boucherie Chemin du Cantal* du marché de l'Avenir, propose un service de retrait des commandes au marché tous les jeudis de 10h à 12h. Contact : 06 58 85 74 40 ou cheminsducantal@outlook.fr.